

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2021

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN LE 8 FEVRIER, À DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 2 février 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de trente-et-un, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, par visioconférence via l'application Teams en vertu de l'article 6 de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 et de la loi du 14 novembre 2020.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoint, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme DANWILY, Mme CLISSON-RUSEK, M. HAYAR, Mme AWONO, Mme NED, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. BOREL-MATHURIN, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente cinq.

ETAIENT REPRESENTES:

M. ANCELIN par Mme SPIERS, Mme CANCIANI par Mme DANWILY, M. SIMONIN par M. NICOLAS

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 34

Mme LE JEAN, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 49

M. ANCELIN, absent à l'ouverture, arrive à 20h22

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Madame CLISSON-RUSEK en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2020

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **APPROUVÉ** avec 1 voix contre (M. FERNANDEZ) et 2 abstentions (Mme BROUTIN et M. HAUSEUX) les modalités de réunion du Conseil Municipal par visioconférence
2. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ) les opérations relatives aux projets de rénovation énergétique, réaménagement, mise en valeur et modernisation de l'Hôtel de Ville et de la Villa Saint Cyr et l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer des dossiers de demande de subventions auprès de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local Relance (DSIL Relance)

URBANISME

3. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FERNANDEZ) et 2 abstentions (Mme COEUR-JOLY, M. HAUSEUX) les protocoles transactionnels de règlement amiable d'un différend, portant indemnisation des équipes présélectionnées dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre portant sur la reconstruction d'un équipement pour l'escrime et les arts martiaux ainsi que la réhabilitation partielle du complexe sportif des Bas-Coquarts, déclaré sans suite pour motif d'intérêt général
4. **APPROUVÉ** avec 4 voix contre (M. DEL, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FERNANDEZ) et 3 abstentions (Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, M. HAUSEUX) le programme technique et environnemental détaillé de la reconstruction d'un équipement pour l'escrime et les arts martiaux ainsi que la réhabilitation partielle du complexe sportif des Bas-Coquarts et le lancement d'une procédure de conception-réalisation et la définition des modalités pratiques organisationnelles

TRAVAUX

5. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Ville de Sceaux et la Ville de Bourg-la-Reine pour les travaux de voirie de la rue Georges Bizet

DEVELOPPEMENT DURABLE

6. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. FERNANDEZ) l'adhésion de la Ville au dispositif DOREMI et la convention de partenariat

EDUCATION

7. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation des participations familiales pour les départs en séjours d'été pour l'année 2021

SOCIAL

8. **APPROUVÉ** avec 2 abstentions (Mme MAURICE, M. FERNANDEZ) l'adhésion de Bourg-la-Reine au Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES)

PETITE ENFANCE

9. **APPROUVÉ** avec 2 abstentions (Mme MAURICE, M. BONAZZI) la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine, concernant le Relais Auxiliaires Parentales labellisé Charte de qualité 92 relative à la garde à domicile des parents

FINANCES

10. **PRIS ACTE** avec 7 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ) de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour le budget 2021

RESSOURCES HUMAINES

11. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification de la participation de la Ville aux prestations d'action sociale en faveur des agents
12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention avec le Comité National de l'Action Sociale (CNAS) et **DÉSIGNÉ** au scrutin public avec 28 voix en sa faveur Mme LANGLAIS, en qualité de délégué élu, pour représenter la commune au sein du CNAS
13. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise en oeuvre du compte personnel de formation
14. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour du tableau des emplois permanents de la Ville
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise en oeuvre du forfait mobilités durables à l'attention du personnel de la Ville

VOEU

16. **APPROUVÉ** à l'unanimité (M. LACOIN, Mme ANDRIEUX, M. DEL, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ ne prennent pas part au vote) le vœu portant sur la nécessité de reconnaître la République du Haut-Karabagh

Fait à Bourg-la-Reine, le 9 février 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL

